



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 18 janvier 2012 à 14 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt,
M. Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,
M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion,
M. Marc-André Léger, maire de la ville de L'Île-Cadieus,
M. Réal Boisvert, maire de la municipalité des Coteaux,
Mme Marie-Claude Nichols, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot,
Mme Gaëtane Legault, maire de la municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents messieurs le directeur général et secrétaire-trésorier, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que mesdames la directrice des ressources humaines et des communications, Mylène Blais, la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque, et la directrice des opérations, Nadine Éthier.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du comité administratif et constate qu'il y a quorum.

CA 12-01-18-01

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Marc-André Léger** et résolu **d'ouvrir** la séance à 14 h.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 12-01-18-02

Il est proposé par monsieur **Réal Boisvert**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en ajoutant au point 14. « Affaires nouvelles », un point 14.2. « Perte de l'ambulance de la municipalité de Rigaud et ses environs ».

Proposition adoptée.

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF : SUIVI

Monsieur le directeur général fait un bref suivi des résolutions adoptées au comité administratif pour l'année 2011.

3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2011

3.2.1. SUIVI

Monsieur le directeur général n'a aucun commentaire particulier relatif au procès-verbal de la séance du 14 décembre 2011.

3.2.2. ADOPTION

CA 12-01-18-03

Il est proposé par monsieur **Marc-André Léger**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2011 tel que présenté.

Proposition adoptée.



4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 12-01-18-04

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'adopter** la liste MRC 12-01-18.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 12-01-18, le tout en fonction du budget adopté ».


Guy-Lin Beaudoin

5.1.2. ACHATS

Aucun sujet traité.

5.1.3. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

Aucun sujet traité.

5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1. AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE PHOTOCOPIEURS

CONSIDÉRANT le besoin d'un photocopieur additionnel pour le nouveau local du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur de la cour municipale régionale est désuet et ne supporte plus les logiciels courants;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur de la MRC est lent, inefficace et nécessite régulièrement des interventions manuelles;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-01-18-05

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de photocopieurs.

Proposition adoptée.

5.2.2. AUTORISATION DE PROCÉDER À DES APPELS D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES COURS D'EAU SUIVANTS : CHEVRIER ET SA BRANCHE 1 ET SAINT-EMMANUEL-OUEST

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des travaux d'entretien du cours d'eau Chevrier et sa branche 1 et du cours d'eau Saint-Emmanuel-Ouest;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du *Code municipal*;



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CA 12-01-18-06

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à des appels d'offres sur invitation pour des travaux d'entretien des cours d'eau :

- Chevrier et sa branche 1;
- Saint-Emmanuel-Ouest.

Proposition adoptée.

5.2.3. NUMÉRISEUR / TRACEUR POUR LA GÉOMATIQUE : ACHAT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.3. BÂTIMENT

La directrice des opérations informe les membres que le déménagement de la cour municipale régionale a été effectué au cours du mois de décembre dernier. Elle rappelle l'inauguration qui se déroulera le jeudi 19 janvier à compter de 17 h.

6. COMMUNICATIONS

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

8. SÉCURITÉ

8.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

8.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

8.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

10. ENVIRONNEMENT

10.1. COURS D'EAU

Aucun sujet traité.

10.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

10.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.



11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1. COTEAU-DU-LAC : RÈGLEMENTS NUMÉROS URB-301.1 ET 302.1

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des règlements numéros URB-301.1 et URB-302.1 de la Ville de Coteau-du-Lac indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-01-18-07

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé des règlements numéros URB-301.1 et URB-302.1 de la Ville de Coteau-du-Lac.

Proposition adoptée.

11.1.1.2. SAINT-CLET : RÈGLEMENTS NUMÉROS 162-1 ET 163-1

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des règlements numéros 162-1 et 163-1 de la Municipalité de Saint-Clet indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-01-18-08

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé des règlements numéros 162-1 et 163-1 de la Municipalité de Saint-Clet.

Proposition adoptée.

11.1.1.3. VAUDREUIL-DORION : RÈGLEMENTS NUMÉROS 1275-163 ET 1275-164

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des règlements numéros 1275-163 et 1275-164 de la Ville de Vaudreuil-Dorion indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-01-18-09

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé des règlements numéros 1275-163 et 1275-164 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

12. DÉVELOPPEMENT

12.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

12.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.



13. CULTURE

13.1. PROGRAMME « VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE » : SIGNATURE D'UN ADDENDA AU PROTOCOLE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec privilégie des leviers en matière culturelle dont le partenariat avec les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités locales, les villes et les conseils de bande en appui aux objectifs inscrits dans la Politique culturelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine - Aide aux initiatives de partenariat - entente ciblée « Villes et villages d'art et de patrimoine » vise à développer et promouvoir les ressources culturelles du milieu dans une optique de développement culturel territorial;

CONSIDÉRANT QUE la ministre poursuit la mise en œuvre du programme d'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine - Aide aux initiatives de partenariat - entente ciblée « Villes et villages d'art et de patrimoine » par la mise en réseau des partenaires, soit des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités locales, des villes et des conseils de bande, par le biais de l'embauche d'agents de développement culturel;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges reconnaît l'importance du développement culturel de sa collectivité et qu'elle est prête à y affecter le budget nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges dispose d'une politique culturelle adoptée par le conseil au mois d'octobre 2006;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges confirme son intérêt à poursuivre le projet de mise en œuvre de la politique culturelle régionale à l'intérieur du Programme « Villes et villages d'art et de patrimoine » et de bénéficier d'une aide de vingt-mille dollars (20 000 \$) pour l'année 2012;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-01-18-10

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **d'autoriser** le préfet et le directeur général de la MRC à signer l'addenda et le formulaire d'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine - Aide aux initiatives de partenariat - entente ciblée « Villes et villages d'art et de patrimoine ».

Proposition adoptée.

13.2. COMMISSION DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉGALITÉ ET COHÉSION DE LA CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT : NOMINATION

CONSIDÉRANT la demande de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent aux fins de nommer un commissaire pour la Commission Développement social, Égalité et Cohésion de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté et mis en œuvre la Politique de développement social durable;

CONSIDÉRANT QU'il est de l'intérêt de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à siéger à cette commission;

CONSIDÉRANT QUE la directrice des opérations est maintenant responsable de la Politique de développement social durable;



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

POUR CES MOTIFS,

CA 12-01-18-11

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu de nommer madame Nadine Ethier à titre de commissaire pour la Commission Développement social, Égalité et Cohésion de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour un mandat de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

13.3. REPRÉSENTANT AU FORUM JEUNESSE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINTE-LAURENT : NOMINATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC s'est engagée, dans le cadre de l'entente signée le 7 février 2011 avec le Forum jeunesse de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, à déléguer un membre du personnel de la MRC au comité consultatif de suivi des actions politiques qui aura comme mandat de favoriser l'exercice de la citoyenneté des jeunes et leur intégration dans les instances municipale, provinciale et fédérale;

CONSIDÉRANT QUE le comité permet la diffusion et la promotion des différentes activités et des projets citoyens auprès des jeunes et des intervenants de son institution découlant du Plan d'action en participation citoyenne 2010-2015;

CONSIDÉRANT QUE la MRC s'est engagée à tenir informé le Forum jeunesse des initiatives citoyennes de son institution;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-01-18-12

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Marc-André Léger** et résolu de nommer l'agent de soutien au développement social, monsieur Sébastien Legros, comme représentant de la MRC sur le comité consultatif de suivi des actions politiques du Forum jeunesse de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Proposition adoptée.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1. FERMETURE ANNONCÉE DU CENTRE DE SAUVETAGE MARITIME DE QUÉBEC : POSITIONNEMENT

Madame la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement explique la correspondance reçue en octobre 2011 du Capitaine Hubert Desgagnés, porte-parole du comité « Sauvons le MRSC de Québec » concernant la fermeture annoncée du Centre de sauvetage maritime de Québec.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement canadien entend fermer le Centre de sauvetage maritime de Québec afin de centraliser ses activités à Trenton et à Halifax;

CONSIDÉRANT QUE ce centre a pour mission de répondre aux demandes de recherche et de sauvetage provenant des marins, des pêcheurs, des plaisanciers et des aéronefs en détresse partout sur et au-dessus du fleuve Saint-Laurent entre le Lac Saint-François, Blanc-Sablon et les Îles de la Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE la raison d'être de ce centre est de recevoir les demandes d'assistance, de prioriser celles-ci, d'amorcer, de coordonner et de contrôler toute opération de recherche ou de sauvetage, incluant les secours médicaux;

CONSIDÉRANT QUE le centre est le seul à pouvoir répondre adéquatement, en français, aux demandes qui lui sont adressées;



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE la connaissance des particularités géographiques du Saint-Laurent milite en faveur du maintien d'une expertise québécoise en matière de recherche et de sauvetage;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-01-18-13

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **de demander** au ministre de Pêches et Océans Canada, au ministre des Finances du Canada de même qu'au commissaire de la Garde côtière canadienne de renoncer à la fermeture du Centre de sauvetage maritime de Québec;

de demander au ministre délégué aux Transports du Québec d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier renonce à la fermeture du Centre de sauvetage maritime de Québec;

de demander au député fédéral de Vaudreuil-Soulanges d'assurer un suivi dans ce dossier.

Proposition adoptée.

14.2. PERTE DE L'AMBULANCE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIGAUD ET SES ENVIRONS

Monsieur Jean Lalonde nous informe de la perte de l'ambulance située dans la municipalité de Rigaud et desservant les environs. Monsieur le préfet assurera un suivi dans ce dossier auprès de la députée Lucie Charlebois et fera un retour lors de la séance du conseil de janvier.

15. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Monsieur Crevier demande s'il est possible de mettre le budget 2012 sur le site Internet de la MRC.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CA 12-01-18-14

Il est proposé par madame **Marie-Claude Nichols**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **que la séance soit levée à 14 h 37.**

Proposition adoptée.


ROBERT SAUVÉ
Préfet


GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général
et secrétaire-trésorier